

BEAUREGARD

Ou l'espoir d'une nouvelle vie !

Un peu d'histoire : le barrage de Beauregard a été édifié en 1856 dans le but d'alimenter par gravité le canal latéral à la Garonne au moyen du « canalet » à hauteur du Passage d'Agen. Il se situe sur la commune de Boé à quelques km en amont d'Agen. Il était constitué d'une maçonnerie surmontée « d'aiguilles » amovibles en bois permettant de moduler le débit et donc de régler le niveau du plan d'eau et ainsi indirectement l'alimentation du canal. Cette opération manuelle consistant à enlever ou remettre les aiguilles selon les besoins et aussi la gestion des crues était très dangereuse. Plusieurs « barragistes » y ont laissé leur vie.

Au début des années 60, le canal a été alimenté directement depuis Toulouse. Le canalet désaffecté a été remblayé et le barrage abandonné à son triste sort.

Précisons que cet ouvrage était à vocation unique, il n'a jamais été utilisé pour un autre usage que l'alimentation du canal. Il est propriété de l'état.

L'état des lieux : La nature faisant son œuvre, le barrage est aujourd'hui dans un triste état : il ne reste que le soubassement, des vestiges de maçonnerie et de ferrailles, le tout très dangereux. (voir photo)

Le plan d'eau amont qui faisait la fierté des riverains et des touristes a disparu ce qui a conduit à la suppression des activités nautiques et halieutiques traditionnelles, la fragilisation des berges, l'abaissement de la nappe phréatique d'accompagnement et la difficulté de prélèvement en eau pour l'agglomération.

Le sursaut : depuis longtemps, les riverains, les élus mais aussi un certain nombre de personnes ou d'associations, émus par la disparition progressive et inéluctable de ce patrimoine ont manifestés leur intérêt pour sa protection.

En 2006 l'association pour la réhabilitation du barrage de Beauregard a vu le jour sous la présidence de Guy St MARTIN, vice président du conseil Général.

L'association des Amis des Moulins de Lot et Garonne en la personne de Michel PIERRE, alors président. l'ont rejointe en 2007.

Des personnalités comme Michel SERRES lui ont apporté leur soutien.

Des échanges avec le représentant de l'état (le préfet) ont eu lieu : il préconise la disparition « naturelle » de l'ouvrage mais n'est pas hostile à la reprise par les collectivités sans participation financière de l'état.

La communauté d'agglomération d'Agen (CAA) présidée par le maire d'Agen, M. Jean DIONIS du SEJOUR, a voté à l'unanimité, toutes tendances politiques confondues, le rachat du site pour l'Euro symbolique et la poursuite des études en vue de sa réhabilitation.

L'association pour la réhabilitation s'est positionnée pour profiter de cette opportunité en vue de la production d'énergie électrique renouvelable.

Un étude d'un coût de 150 000 € a été commandée au SMEAG (Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne)

Le rapport d'études : Ce rapport très complet, remis en 2009 envisage 4 scénarios :

A/ laisser faire la nature jusqu'à disparition de l'ouvrage : ce processus pouvant être très long, il est proposé de l'accompagner par destruction des vestiges de maçonnerie et de ferrailles et renforcement des berges amont. **Coût de l'ordre de 250 000 €**

B/ destruction complète du soubassement jusqu'au lit naturel :

coût de l'ordre de 635 000 € à 750 000 € selon différentes options

C / reconstruire le seuil avec sa hauteur de chute originelle (environ 2m) et aménagements pour assurer la continuité écologique.

Coût de l'ordre de 4 500 000 €

D/ reconstruire le seuil avec sa hauteur de chute originelle avec passes à poisson et rivière de contournement + équipement hydroélectrique :

- 6 groupes « VLH » de 30 m³/ s chacun
- puissance électrique installée : 2,5 MW
- productivité : 15 GWh/an (équivalent 5000 foyers hors chauffage)

Coût de l'ordre de 12 M €

Préconisations du rapport : destruction de l'ouvrage jusqu'au lit naturel.

Cette hypothèse présente à nos yeux plusieurs inconvénients graves :

- suppression du plan d'eau : activités touristiques et halieutiques
- difficultés de prélèvement en eau pour l'agglomération agenaise (à terme, 100 000 habitants)
- érosion des berges, disparition de la faune et de la flore de la zone humide liée à la retenue
- abaissement de la nappe phréatique
- effacement d'un patrimoine lié au canal

la position officielles des élus : La communauté d'agglomération préfère envisager la solution consistant à réhabiliter le seuil à sa hauteur d'origine sans création de micro-centrale hydroélectrique.

Cette solution « médiane » présente l'avantage de préserver l'avenir : si la pression sur le développement des énergies renouvelables se fait plus forte dans 10, 20 ou 30 ans, on pourra toujours envisager l'équipement d'un aménagement hydro-électrique, le barrage sera toujours là ! Le ministre Jean Louis BORLOO, est venu récemment sur le site, nous lui avons présenté les enjeux , notamment en terme de développement durable (alimentation en eau domestique, développement touristique, zone humide, flore et faune, nappe phréatique, lutte contre les crues, érosion des berges...) Il n'a pas pris position mais nous a promis d'y réfléchir...

La position de l'association pour la réhabilitation du barrage de BEAUREGARD :

Il est regrettable que l'option de valorisation énergétique n'ait pas été retenue, d'autant plus qu'elle ne coûtait rien à la collectivité vu que c'est une entreprise privée qui l'aurait financée.

Nous prenons acte de la position des élus, l'essentiel c'est la sauvegarde du site.

Pour faire contrepoids à un aréopage de technocrates intégristes qui prônent l'effacement des seuils en rivière, nous devons nous mobiliser pour sauvegarder et restaurer cet ouvrage.

Oui, il est possible de le restaurer en préservant les impératifs écologiques tels que transit des poissons migrateurs à la montaison et à la dévalaison, le passage des sédiments et la préservation de la faune et de la flore de la retenue qui autrement serait détruites!

Oui à une solution intelligente et non à une solution dogmatique !!

Préserveons l'avenir des énergies renouvelables !!!

Nous vous invitons vivement à signer et faire signer la pétition sur :

www.agglo-agen.fr

Battons nous ensemble pour la réhabilitation du seuil de BEAUREGARD